

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31048**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences de l'éducation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Rouen	Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation, 332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Elaboration d'un diagnostic d'une situation / d'un contexte local en fonction de données économiques, démographiques ou sociales issues de travaux de recherche dans le domaine
- Élaboration des projets et des actions dans le champ de l'éducation, de la formation, de la santé et du médico-social
- Pilotage d'une équipe, développement et gestion des réseaux professionnels au regard des besoins locaux
- Conception, pilotage, mise en œuvre et évaluation des interventions socioéducatives en réponse à des commandes sociales
- Conception, pilotage, mise en œuvre et évaluation des programmes, projets et dispositifs de formation
- Conception, pilotage, mise en œuvre et évaluation d'un projet de recherche (outils, méthodes, analyse de données)
- Coordination des politiques éducatives
- Conseil et accompagnement dans le processus de prise de décision politique relatif à l'éducation, la formation, la santé, le médico-social ou encore le management
- Animation d'équipes pédagogiques
 - Elaborer puis mettre en œuvre un projet de formation
- Réaliser, analyser puis évaluer des actions de formation
- Concevoir et piloter un projet de recherche
- Coordonner le déploiement de politiques éducatives
- Evaluer des politiques éducatives puis conseiller/accompagner les porteurs de projets/structures décisionnaires
- Animer et manager une équipe pluridisciplinaire
- Maîtriser les outils nécessaires à la réalisation de projets éducatifs, socioéducatifs ou médicosociaux

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 72 : Activités de recherche et développement en SHS

- 78 : Activités liées à l'emploi (placement des cadres)
- 84 : Administration publique de la santé, de la formation
- 85 : Enseignement et Formation d'adultes
- 94 : Activités de service, des organisations associatives
 - Chargé(e) d'études et de recherche en sciences humaines
- Coordinateur / coordinatrice de formateur, pédagogique, de stage en formation professionnelle, de dispositif de formation ; responsable pédagogique
- Animateur/animateur de formation ; Formateur/formatrice action sociale, d'adultes, de formateurs, de formation professionnelle
- Conseiller/conseillère en formation, auprès des entreprises ; conseiller/conseillère en formation continue, en validation des acquis de l'expérience ; consultant/consultante en formation, en formation d'adultes
 - Responsable de la gestion des Ressources humaines
- Directeur/directrice adjoint(e) structures sociales ou de santé
- Cadre dirigeant/ dirigeante d'un service territorial
- Directeur / Directrice pédagogique
- Coordinateur / Coordinatrice pédagogique
- Chargé(e) de mission développement territorial
- Chargé(e) de mission programmes européens

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

K2101 : Conseil en formation

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Université de Rouen, arrêté du : 09/05/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31849